

CPAS DE CHARLEROI

Note de politique générale 2015



INTRODUCTION

2015 s'annonce être une année riche en enjeux pour notre CPAS. En effet, suite à plusieurs réformes programmées pour les années à venir, notre institution devra être attentive à solliciter d'autres niveaux de pouvoir afin de maintenir et d'amplifier ses politiques de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle.

Même si les décisions politiques envisagées au Fédéral entraînent une augmentation considérable du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale, notre CPAS mènera une politique proactive favorisant la remise en mouvement à l'emploi, au logement, à l'insertion des personnes. Nous sommes donc confiants dans les capacités qu'a notre CPAS de mettre en place des actions innovantes en vue de faire face aux enjeux cruciaux de 2015 tout en respectant les voies et moyens qui nous seront garantis grâce à une gestion financière rigoureuse et responsable.

Le CPAS de Charleroi, comme toute institution publique, devra également faire face aux changements liés à l'allongement de la vie et aux politiques du bien-être des aînés.

Outre les infrastructures nécessaires, nous n'avons pas attendu pour créer les outils innovants adaptés à la réalité de nos aînés et à leurs besoins culturels, médico-sociaux et logistiques. On peut évoquer notre référent Alzheimer, les résidences services ou encore la diversification de nos services de maintien à domicile.

Comme nous le pressentons, les défis à relever pour nos départements seront importants et s'articuleront autour des trois axes suivants :

- l'évolution et l'adaptation de nos outils et ressources ;
- le renforcement des synergies transversales ;
- la nécessité d'adapter notre offre.

En cette nouvelle année, n'oublions pas que l'aide sociale octroyée par le CPAS représente pour beaucoup le dernier filet de sécurité. Notre volonté, en 2015, sera de continuer à développer les politiques sociales adéquates et ambitieuses en vue d'assurer à chacun la dignité humaine qu'il mérite.

Nos projets phares pour 2015 sont :

Notre coopérative alimentaire instigatrice de la création d'un réseau d'épicerie sociale en Wallonie et à Bruxelles (REPIS)

Depuis fin 2010, la Coopérative alimentaire du CPAS de Charleroi est l'une des chevilles ouvrières de la création d'un réseau d'épicerie sociale en Wallonie et à Bruxelles (REPIS) qui permettra à l'horizon 2015 de pouvoir bénéficier, via une plate-forme d'achats et de négociations, d'articles à des prix particulièrement intéressants.

Parallèlement à ce réseau, la possibilité pour les CPAS (et donc pour notre épicerie sociale) de se fournir auprès de l'ASBL « Goods to give » est actuellement étudiée par l'UVCW. Il s'agit de pouvoir acheter à des prix planchers (8% du prix du marché) des produits d'hygiène corporelle ainsi que des produits d'entretien.

Plan de réforme du Service social : la restructuration des antennes

L'objectif du Plan de réforme du Service social est de reconfigurer la sectorisation du territoire et le nombre d'antennes accessibles au public.

A terme, et tel que prévu dans ce Plan, le nombre d'antennes sociales devrait être ramené à 7. La première phase du projet consistant à réduire, de 15 à 12, le nombre d'antennes présentes sur l'entité de Charleroi a déjà eu lieu au mois d'octobre de l'année passée. Ce projet nous permettra d'offrir à nos concitoyens en difficulté, des équipes renforcées et multidisciplinaires.

En 2015, nous continuerons à travailler activement à l'élaboration de ce Plan car nous avons la volonté de disposer d'infrastructures performantes de telle sorte à mieux accueillir les publics et offrir aux travailleurs sociaux un plus grand confort de travail.

L'ouverture d'une Cellule d'aide sociale temporaire dite « TempO » pour accueillir les personnes exclues du chômage

Au 1er janvier 2015, une nouvelle catégorie de chômeurs n'aura plus droit aux allocations d'insertion. A Charleroi, c'est environ 1 905 personnes qui seront concernées par cette mesure. Selon nos estimations, 900 d'entre eux devraient se tourner vers nous pour bénéficier du RIS ou d'une aide complémentaire.

Pour recevoir ces personnes et examiner leur situation il a été décidé de créer la Cellule TempO. Celle-ci ouvrira ses portes le 5 janvier au sein de l'ancienne polyclinique de l'Hôpital Civil. Nous avons engagé à cet effet du personnel supplémentaire. Pour prendre rendez-vous dans les plus brefs délais,

une ligne téléphonique de type « call center » (071/23.33.68) a également été mise en place depuis le 2 décembre 2014.

Le développement de nos structures d'accueil et d'hébergement des aînés

Avec la volonté de répondre tant aux impératifs du vieillissement de la population qu'à l'évolution des attentes de ses citoyens, notre CPAS continue à s'engager fermement dans l'extension et la modernisation des structures proposées.

Les travaux prévus sont les suivants :

- Le marché d'attribution de la reconstruction de l'ancien bâtiment de la MR Couillet est actuellement en cours et devrait nous permettre de commencer les travaux dans le courant du 2^{ème} semestre 2015 ;
- Les travaux de remise aux normes de la MR Montignies et de l'ancien bâtiment de la MR Marchienne ;
- La construction d'une résidence services de 23 appartements à Marchienne dont la pose de la première pierre est prévue en avril 2015 et sa mise en service en septembre 2016.
- L'extension de places pour les centres d'accueil de jour ;
- La création de logements communautaires sur le site de l'ancienne Maison communale de Couillet.

Toujours dans l'objectif d'offrir à nos aînés une offre diversifiée visant à répondre au mieux à leur projet de vie, nous travaillons par ailleurs à amplifier les synergies entre les MR/MRS et le Service d'aide et de soins à domicile du CPAS.

La déconstruction du CHU

Suite au déménagement, en octobre dernier, de l'Intercommunale de santé publique du pays de Charleroi (ISPPC) vers le nouveau complexe hospitalier public « CHU Marie Curie » à Lodelinsart, le CPAS -propriétaire du site- récupérera son bâtiment en avril 2015.

Une étude de réaffectation du site a été réalisée à la demande du CPAS afin de donner un nouvel élan à ce quartier central de Charleroi.

A terme, La surface sera dédiée à la création d'une 10^{ème} Maison de repos entourée notamment d'une résidence services et d'un centre d'accueil de jour au sein d'un projet plus vaste qui reste à définir. Le Collège communal de Charleroi a pris acte de la décision du Service Public de Wallonie accordant au CPAS le permis de démolir l'ensemble hospitalier du CHU. Ces travaux, dont la durée est estimée à plus d'un an, devraient être entamés en juin 2015

La création d'une offre sanitaire mobile et d'un Plan d'action assuétudes

Nous menons actuellement une réflexion sur la possibilité de créer un dispositif mobile en santé mentale, lequel viendrait compléter l'offre de première ligne de Carolo rue¹ par un axe psychomédical. Ce projet viserait d'une part à améliorer l'accessibilité des soins de santé mentale pour les publics les plus précarisés -et donc les plus éloignés des dispositifs traditionnels d'aide- ; et d'autre part, il offrirait aux partenaires et opérateurs de terrain la possibilité de mutualiser leurs ressources et compétences.

Nous analysons également l'opportunité d'un Plan d'action assuétudes permettant de renforcer la cohérence de l'offre disponible sur l'entité de Charleroi. Le récent transfert vers le CPAS des compétences de la Ville en matière d'assuétudes ainsi que les liens privilégiés existant entre l'institution et diverses ASBL actives sur l'entité, permettent d'envisager une réflexion transversale en ce sens. Naturellement, cette démarche devra s'articuler avec les missions de la Concertation Assuétudes du Pays de Charleroi (CAPC).

Priorité à la consolidation stratégique suite au transfert de missions Ville-CPAS

En vue d'optimiser l'organisation des services rendus à la population sur Charleroi, certaines compétences ont été transférées de la Ville vers le CPAS. Ce transfert est effectif depuis le 1^{er} septembre et a pour principal objectif de renforcer les synergies et l'harmonisation de missions communes à la Ville et au CPAS, tout en maintenant l'ensemble des emplois.

Les services transférés sont :

- la Cellule Développement social des quartiers (DSQ) et le Service d'actions migrants (SAM) qui ont rejoint nos Actions de quartier ;
- le Service prévention assuétudes -et plus précisément Carolo rue, Carolo contact drogues et la Cellule recherche et concertation- qui a rejoint nos équipes de santé mentale.

Au niveau des Actions de quartiers, ces transferts représentent une plus value pour le CPAS dans la mesure où il pourra étoffer son offre. C'est aussi au cours de l'année 2015 que le département des quartiers devra présenter un plan d'action repensant le maillage territorial et dont la première action sera l'ouverture d'un nouvel Espace citoyen à Gosselies, en avril 2015, dans les locaux de l'ancienne antenne sociale.

¹ Carolo rue est un service d'éducateurs spécialisés dans la pratique éducative individuelle ou de groupe pour les personnes ayant investi la rue comme lieu de vie.

L'avenir des projets Actions de quartiers et Charleroi Cultures d'Avenir

En 2015 encore, la continuité des projets actions de quartier sera liée à la pérennisation de subsides comme le Fonds Social Européen ou le FEI. Même si plus que jamais, il faudra mobiliser les énergies afin de décrocher des subsides liés à d'autres projets auprès d'autres niveaux de pouvoir.

Le projet Charleroi Cultures d'Avenir viendra s'intégrer dans le dispositif des Actions de quartiers où il trouve parfaitement sa place avec notamment sa dimension de redynamisation et de reconversion du site du Martinet à Roux.

Il comporte en outre une importante dimension liée à l'insertion socioprofessionnelle par la création d'entreprises d'économie sociale d'insertion orientées vers l'alimentation durable afin de favoriser la création d'emplois à destination d'un public dit vulnérable.

Les projets de la cellule partenariale du CPAS

Créée en 2011 dans le cadre du plan d'entreprise, notre cellule partenariale poursuit l'objectif de développer des actions partenariales et de promouvoir des projets innovants tout en intégrant les obligations liées au plan de gestion.

2015 verra donc la troisième édition de la Journée de la tolérance, la deuxième édition du « Devoir de mémoire » centré cette fois sur les questions des immigrations et plus particulièrement après la deuxième guerre mondiale. Nous continuerons à soutenir les travaux du Groupe Partenariat Logement qui vise des pistes de solution pour des personnes sans abri ou mal logées.

Le projet de plate forme « Jeunes et Culture » est en cours de négociation avec des partenaires comme la Province afin de concevoir une plate-forme culturelle autour du street art en tant que vecteur d'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes.

CONCLUSION

A la lecture de cette Note de politique générale, vous le constatez les projets sont aussi nombreux que les défis.

En 2015, nous avons comme ambition de compléter et de renforcer nos dispositifs existants. Citons par exemple l'antenne temporaire « TempO » qui, à partir du 1er janvier, accueillera les centaines de personnes qui vont perdre définitivement leur allocation d'insertion et devront dès lors se tourner vers notre institution.

Autre exemple, nous voulons amplifier nos politiques et nos filières d'insertion socioprofessionnelle notamment grâce au projet Charleroi Cultures d'Avenir qui conjugue développement de quartier et création d'opportunités d'emploi pour des publics peu qualifiés.

En 2015, nous penserons également attentivement à nos aînés. Si l'année dernière a vu l'ouverture des 24 appartements de la résidence services des Peupliers à Monceau-sur-Sambre, cette année verra d'une part le début des chantiers de rénovation et d'agrandissement de la résidence de Montignies-sur-Sambre, et d'autre part du chantier de la résidence services qui verra le jour à Marchienne-au-Pont sur un terrain contigu à la résidence Hustin.

Comme nous l'avons développé dans cette Note, il faudra plus que jamais être créatifs et répondre aux opportunités proposées par d'autres niveaux de pouvoir pour offrir de nouveaux services à la collectivité carolorégienne.

Notre créativité et nos capacités d'adaptation doivent être à la mesure de l'attente de nos concitoyens.

Le Directeur général f.f.,

Le Président,

Bernard VAN HUMSKERKEN

Eric MASSIN